

Le Petit Journal

Bulletin municipal n°67

Février 2016

Saint-Lambert-des-Bois - 78470



Photo : Laurence Ruiz

VOTRE AGENDA

- **Dimanche 13 et 20 mars**
Elections législatives partielles
- **Samedi 26 mars**
Chasse aux œufs
- **Dimanche 10 Avril**
Concert de printemps
- **Samedi 28-29 mai**
Exposition des artistes de Saint Lambert
- **Jeudi 9 juin**
Réunion publique d'information
- **Samedi 18 Juin**
Fête du sport
- **Samedi 25 Juin**
Fête de l'école et ses 40 ans

SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Les derniers évènements**
- **Actualités**
- **Reportage**
- **Agenda**
- **Informations locales**
- **État civil**
- **4^{ème} de couverture**



Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

Permanences : **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30**
1^{er} samedi du mois, de 9h à 11h30 (hors vacances
scolaires)

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.

Chères Saint-Lambertoises, chers Saint-Lambertois,



Sur la commune, l'année 2015 a vu se terminer le fameux rond-point entre la RD91 et RD46 ; les abords avec le cheminement piéton sera réalisé en 2016, le budget du conseil départemental ayant été épuisé par le coût du retard généré par les concessionnaires.

Les études de bruits et de vitesse sur la RD91 à la Brosse nous ont interpellés et un radar pédagogique sera installé durant la première quinzaine de février, en espérant des résultats sur les excès de vitesse constatés. D'autres solutions sont aussi à l'étude.

Concernant le contrat rural, le ravalement de la mairie et la toiture sont terminés, la chaudière de l'église a été remplacée, les toitures des ailes du manoir ont été refaites. Il ne reste plus qu'à réaliser les travaux prévus dans les allées cimetières.

Nous n'avons pas prévu pour 2016 de gros investissements dans la commune. En fonction de l'octroi des subventions, nous arriverons peut-être à changer les lampadaires des jardins de la Brosse comme promis.

L'école ! Chère école.

Je veux tout d'abord remercier toute l'équipe d'enseignants pour son travail. Suite à la promotion de Mme Pascale Ziane, Mme Francine Lutz prend la direction de l'école, nous lui souhaitons pleine réussite. Et merci à l'équipe du périscolaire pour son investissement auprès des enfants.

Les deux classes de primaire sont désormais équipées de vidéoprojecteurs interactifs.

Si la fréquentation de l'école est à son plus haut niveau, c'est là, la rançon de son image ; l'année prochaine, nous aurons en effet près de 60 enfants !

L'entretien de notre belle commune est assuré par M. Fabrice Couvé, unanimement apprécié. Cette année encore, nous avons eu les 4 trèfles pour la gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires ;

Merci à lui ainsi qu'à l'équipe de jeunes de l'ITEP qui vient le seconder. Nous avons en effet signé un partenariat avec l'institut afin d'apporter un appui significatif à la bonne tenue des espaces verts de la commune.

Les études pour le réseau de l'assainissement avancent ; les études pour le choix du type de station d'épuration vont bientôt commencer ; et il ne nous reste qu'à espérer une prochaine ouverture des travaux...pour 2017. Une réunion publique est prévue au printemps.

En remplacement du POS, nous mettons en place un PLU. Le bureau d'étude a été choisi et la première phase d'étude est en cours. Nous sommes dans un site classé avec des zones monuments historiques et nous sommes tenus de respecter la charte du Parc.

D'autres défis sont à relever :

Le THD (Très Haut Débit) dont le dossier instruit par notre intercommunalité avec le département avance lentement, il est vrai mais nous serons dans les premiers servis compte tenu de l'importance du tissu économique de la commune.

L'installation d'une antenne pour la téléphonie mobile sur le bourg est en cours de négociation, il faut « juste » convaincre les opérateurs.

Pour terminer, au nom du conseil municipal,

" Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable "

Vœux de Jacques BREL, le 1/1/1968

Bonne année à toutes et tous !

Votre maire
Bernard GUEGUEN



10 janvier 2016, Spectacle de l'Association St Lambert en Fête – Vœux du Maire et la « galette »

Une journée qui, cette année, ne manquait pas de panache.

En effet l'association Saint-Lambert-en-fête et son Président Daniel Leroux, nous ont offert un divertissement des plus réussi qui a séduit grands et petits : un spectacle d'improvisations par la troupe de théâtre « Mauvaises graines ».

Puis ce fut au tour de Monsieur le Maire de prononcer son discours devant un parterre de personnalités – élus, hauts fonctionnaires et représentants de l'Etat - . Puis, au terme de l'allocution de Monsieur Le Sous-Préfet, c'est toujours dans une ambiance chaleureuse et bon enfant que Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, s'est exprimé et nous a gratifié à la fin de son intervention d'un « vive Saint-Lambert, vive la République, vive la France » qui fut, ne le cachons pas, ovationné !



Béatrice Guibert
3^{ème} adjointe



LES DERNIERS EVENEMENTS

Cérémonies de commémoration : 8 mai et 11 novembre 2015

Indépendamment du 70^{ème} anniversaire du débarquement, le nombre de participants aux commémorations dans notre village ne cesse de croître, tant pour se souvenir de la première que de la seconde guerre mondiale !

La lecture par des enfants du village de l'hommage officiel aux disparus, est toujours un moment rempli d'émotions, garante de la transmission d'une mémoire vivante.



Ce rassemblement n'aurait cependant pas le même charme sans l'occasion que nous donne **Saint-Lambert-en-Fête** de se retrouver ensuite autour d'un verre de l'amitié !

Texte et photos Pierre Humeau

Fête du Village en Bretagne, le 19 septembre 2015

Une distinction particulière pour les membres de l'association Saint-Lambert-en-Fête qui ont encore brillé par leur dynamisme dans l'organisation de tous les événements festifs du village.



Cette année, c'est le biniou qui a résonné à Saint-Lambert le 19 septembre !



La danse bretonne ?
Qui a dit que c'était facile ?

Texte et photos Pierre HUMEAU

Journées du patrimoine 2015, les 19 et 20 septembre 2015



Dimanche 20 septembre 14h30. Le temps est clément, le soleil au rendez-vous.

Nous sommes une dizaine de promeneurs du village ou de communes voisines, réunis devant la grande grille du Manoir de l'école, prêts à découvrir quelques fleurons de notre patrimoine local.

Nous commençons par la visite du Manoir (fondation Silvy) où nous évoquons l'histoire de cette école de garçons du 19^{ème} siècle. Après avoir rappelé quelques notions du jansénisme, nous nous attardons sur les superbes boiseries de la bibliothèque.

Puis nos pas nous mènent vers le bâtiment de la mairie, construite au 19^{ème} siècle.

L'ancienne école de filles (n°15) et le vieux presbytère (n°17 aujourd'hui logements sociaux) nous permettent d'évoquer la vie des petites élèves dans le St Lambert du 19^{ème}, et des curés successifs.

Chemin faisant, tout en parlant, architecture, histoire et tradition, nous découvrons l'ancien cimetière, (classé aux Monuments historiques), dans lequel reposent quelques personnalités. Présentation et histoire de la fin de l'abbaye de Port-Royal.

Quelques promeneurs intéressés nous rejoignent et nous suivent pour la visite de l'église.

Son histoire, les étapes de sa construction, quelques notions d'architecture, sa disposition, son contenu, nous retiennent longuement.

Notre groupe s'étoffe encore de 2 personnes et nous voilà partis vers la prairie de la Gravelle.

Nous parlons entretien des fonds de vallée, faune, flore, et admirons les vaches écossaises, les chevaux camarguais, les oiseaux...

17h 30 c'est l'heure du retour vers le Manoir et de notre séparation.

Tout le monde semble content et certains disent qu'ils reviendront l'année prochaine !

Rendez-vous donc en septembre 2016 pour une nouvelle visite, certainement différente et plus complète....

Evelyne Rosay avec la complicité d'Odile Fernandez-Héraud.

La fête d'Halloween



Ne perdant jamais une occasion de faire la fête, les enfants du village se sont retrouvés cette année encore pour célébrer Halloween dans la rue.

Vous ne les avez pas vus frapper à votre porte pour demander des friandises ?

Vous prétendez ne pas avoir eu peur devant une telle débauche de squelettes, sorcières et autres fantômes ?

Alors tremblez, car l'année prochaine, ils reviendront certainement !....



Photo Fabrice VACHERON

Les activités du Conseil Communal d'Action Sociale – CCAS

➤ Week-End Ados en Bourgogne

Cette année, le week-end organisé par le CCAS pour les ados du village s'articulait autour de trois moments forts : la visite des carrières d'Aubigny, la visite guidée du chantier médiéval de Guédelon, et enfin, une après-midi détente en accrobranches...



Photos : P.Humeau

➤ Sortie pour les enfants au Parc de la Villette

Les enfants du primaire, quant à eux, ont pu profiter cette année d'une sortie au **Parc de la Villette**, à Paris.



La visite de la Cité des Sciences ayant dû être annulée en raison d'une fermeture exceptionnelle (suite à un incendie quelques semaines avant notre arrivée) le déroulement de l'après midi a été totalement modifié ; cette visite a finalement permis de découvrir :

- l'extraordinaire **Musée de la Musique** et ses expositions d'instruments aussi improbables qu'envoûtants,
- un **film à la Géode** sur la beauté des écosystèmes marins de l'océan pacifique et de sa nécessaire préservation...



Photos : P.Humeau

➤ Noël des petits



Il est une star dans le village dont la popularité ne se dément pas...

Une fois encore, cette année, il nous a fait l'honneur de sa visite sous des vivats, à faire pâlir les rock-stars les plus célèbres !



Photos : P.Humeau



➤ Déjeuner-croisière des anciens jusqu'aux boucles de la Marne



Le soleil n'était pas au rendez-vous pour cette sortie automnale sur la Seine et la Marne.

En revanche, de l'avis de tous, nous avons eu la chance de pouvoir être accompagnés d'un guide inoubliable : drôle, incollable, passionné.

Certains ont pu raviver des souvenirs pleins d'émotions, d'autres ont tout simplement découvert des facettes et anecdotes inattendues sur un Paris magnifique.



Pierre Humeau
Vice-Président du CCAS



A l'école de Saint-Lambert

➤ **Sortie des élèves de l'école offerte par les l'Association des Anciens Combattants de Saint-Lambert au musée de l'air et de l'espace, le Bourget**



Depuis 2001, les thèmes des visites annuelles « historico-militaires » devenant difficiles à trouver autour de Paris, les « Anciens Combattants » décidèrent de retourner au Bourget, qui, leur a-t-on dit, s'était beaucoup agrandi depuis leur visite de 2001. Celle-ci avait laissé un souvenir emballant à ceux qui y étaient. Il fut donc décidé d'aller au « musée de l'air et de l'espace » le 26 juin 2015.

Partis de Saint-Lambert dès 8h30, les 42 élèves accompagnés de 6 adultes avec un car de la SAVAC, arrivèrent à l'heure pour la visite guidée prévue à 10h.

Tout d'abord, le guide nous accompagna dans le musée de l'air où il nous fit découvrir les engins des pionniers de l'aviation, en bois et en papier appelés « avions »...témoins authentiques de la « conquête du ciel ». Impressionnant et passionnant !

Après le déjeuner, dans une salle réservée à cet effet, nous partîmes à la découverte des avions modernes : coulisses des

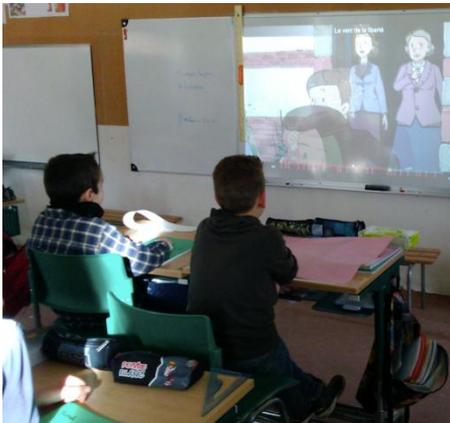
avions Boeing 747, deux concordes, et autres... Puis ce fut le Planetarium, la capsule d'une fusée, sans oublier les admirables chasseurs de la guerre 1940-45, une bombe volante V1, etc... inoubliable...

Une pause goûter fut le signal de la fin de cette visite.

Nous avons tous les yeux et les pensées dans les airs !!! Et ce fut pour tous mille souvenirs enchanteurs.

Texte et photo Odile Fernandez-Héraud

➤ **Changement à la direction de l'école**



L'équipe enseignante de l'école a dû évoluer à la rentrée de janvier 2016, suite au départ de la directrice Mme Ziane. C'est donc Mme Francine Lutz qui a repris la direction de l'école. Et les élèves ont pu être accueillis par leur nouveau maître, M. Beasse.

Nous profitons donc de ce bulletin pour lui souhaiter la bienvenue, pour remercier Mme Ziane et la féliciter pour ses nouvelles fonctions au sein de l'académie.

Dans le même temps, les classes primaires ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs qui permettent aux élèves et à leurs professeurs de profiter des plus récentes innovations.

Frédéric Gouby

2^{ème} Adjoint et vice-président de la Commission Enfance

« Depuis le 20 janvier, les 2 classes élémentaires de l'école ont été équipées de **vidéoprojecteurs interactifs** suite à la demande de Madame Ziane.

Cet outil attractif permet d'illustrer efficacement les leçons grâce à des vidéos et des recherches sur internet ainsi que d'effectuer des manipulations qui favorisent une meilleure compréhension des notions enseignées.

Les enseignants et les élèves remercient vivement la municipalité pour cet investissement et l'effort consenti qui permettra de mener au mieux les apprentissages ! »

*Mme Lerebour, M. Beasse, Mme Lutz
Les enseignants*



Saint – Lambert, la Brosse : sécurité et nuisances sonores

Suite aux demandes des habitants du Hameau de La Brosse concernant la dangerosité et les nuisances sonores liées au trafic routier sur la RD91, le Conseil municipal a voté fin 2014 la réalisation d'un comptage des flux et les mesures de vitesses et de bruit associées.

Ces mesures ont été menées en juin 2015.

Au vu des résultats, M. Yves VANDEWALLE, Conseiller Départemental et Président du PNRHVC et les Directeurs de Routes, ont rencontré fin septembre M. GUEGUEN, Maire, Mme TACYNIAK, 1^{ère} Adjointe, et M. HELIE afin de travailler ensemble à l'identification des moyens de remédier à la situation. Depuis, d'autres réunions et échanges se sont ensuivis. Ce dossier a pour objet de faire l'état des lieux de la situation.

1. Synthèse de la campagne de mesures

Nous remercions tout particulièrement M. Hélie qui a beaucoup aidé le conseil sur le sujet et a réalisé une analyse approfondie des mesures réalisées, synthétisée ci-dessous.

Comptage des véhicules

Le comptage a été effectué du 10 au 25 juin 2015.

Sur la période (11 juin 0H00 - 24 juin 24H00) le nombre de « mobiles » enregistrés s'élève à 124 627.

Le trafic s'établit donc à environ 9 000 véhicules par jour, soit de l'ordre de 3 250 000 par an, ce qui devrait placer la RD91 dans le champ d'étude du PPBE départemental (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement).

Du lundi au vendredi le jour, le trafic croît à partir de 5H30 environ et est marqué par un fort caractère **pendulaire** avec :

- des flux aux heures de pointe du matin et du soir compris entre 1 200 et 1 500 véhicules par heure, soit en moyenne entre 2,6 et 3 secondes entre chaque véhicule ;
- un flux moyen dans la journée d'environ 300 véhicules par heure, soit en moyenne 5 véhicules par minute ou un toutes les 12 secondes.

Le week-end, le trafic s'établit entre 500 et 800 véhicules par heure avec un creux à 350-400 véhicules par heure au moment du déjeuner.

Le trafic décroît progressivement à partir de 20h00 pour atteindre un point bas de quelques dizaines de véhicules par heure en milieu de nuit. A noter que dans la nuit du samedi au dimanche, le trafic reste soutenu jusque vers 3H00 du matin.

L'Opération d'Intérêt National n'améliorera certainement pas les choses, en augmentant le trafic sur la RD91.

Mesures de vitesse

En ne considérant critiques que les dépassements de la limitation de vitesse au-dessus de 80 km/h, il ressort que sur la période des deux semaines de comptage :

- 82 % des véhicules respectent à peu près la limitation (40% en-dessous de 70 et 42% entre 70 et 80 km/h) ;
- 18 %, soit plus **de 21 000 véhicules de tous types, ont circulé en excès de vitesse (1 500 par jour).**

Quant aux grands excès de vitesse, plus de 50 km/h par rapport à la limitation de 70 km/h donc au-dessus de 120 km/h, ils s'élèvent à 191 (dont 7 à plus de 150 km/h), soit sur la période de comptage en moyenne 14 par jour dont la moitié imputables aux motos.

Il est vraisemblable que les excès de vitesse, notamment les grands excès, soient le fait d'usagers réguliers de la RD91.

Mesures acoustiques

Extrait du rapport de la société IMPEDANCE qui a réalisé les mesures :

« Les niveaux sonores relevés au point le plus exposé varient de jour autour de 61 dB(A) (valeur recalée sur le TMJA – Trafic moyen journalier annuel) ; la nuit présente des niveaux sonores qui ne diminuent pas particulièrement et varient autour de 61 dB(A) également.

Les niveaux Lden (Level day evening night) correspondants sont de 67.5 dB(A) maximum, relativement importants, car influencés par ces forts niveaux sonores nocturnes.

D'un point de vue réglementaire néanmoins, ces valeurs sont inférieures aux seuils LAeq des points noirs de bruit, seuils de 70 dB(A) le jour et de 65 dB(A) la nuit; par contre, le seuil de 68 dB(A) en Lden est lui presque atteint. »

- Il apparaît que le niveau de bruit est en quasi permanence à la limite supérieure du niveau « Bruit gênant » et atteint plusieurs fois par jour le niveau « Seuil critique ».
- Il apparaît que le niveau de bruit est en quasi permanence à la limite supérieure du niveau « Bruit gênant » et atteint plusieurs fois par jour le niveau « Seuil critique ».

Enfin, il est souligné que l'alternance rapide de niveaux de bruit élevés (supérieurs à 65-70 dB(A) jour et nuit) et de niveaux plus calmes (40-45 dB(A) le jour et 25-30 dB(A) la nuit), conduit à des niveaux équivalents moyens par périodes réglementaires inférieurs aux valeurs seuils définissant une zone de bruit critique.

Cependant, ces indicateurs ne sont absolument pas représentatifs de la gêne ressentie par les riverains. L'oreille humaine n'entend pas une « moyenne » mais bien les pics de bruit et l'émergence répétée à haute cadence de ces pics est un important facteur de gêne.

2. Retour du Conseil Départemental et plan d'actions associé

Comptage des véhicules

La Direction des Routes comprend les demandes formulées et ne conteste pas l'importance du trafic. Mais ses dernières mesures sont inférieures d'environ 10% à celles réalisées ici, ce qui semble très important, même si les méthodes employées par le CG et celle du prestataire de la commune ne sont pas les mêmes. L'inscription de la route dans le PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) s'établit sur des cartes de bruit fournies par l'état.

- Une 1^{ère} échéance concernait le trafic supérieur à 6 millions de véhicules/an.
- Une 2^{ème} échéance en cours de traitement concerne le trafic supérieur à 3 millions de véhicules/an.

Les 10% de différence font que la RD91 n'entre pas dans les cartes de bruit, puisque l'état n'a pas cette information.

Le Conseil Départemental a pris l'engagement de réaliser une campagne de mesures, celle-ci est d'ores et déjà intégrée au plan de mesures des Yvelines.

Vitesse, sécurité

Il y a aujourd'hui des restrictions budgétaires à tous les niveaux de l'état et pour les aménagements lourds (chicane, rond-point), le Conseil Départemental intervient en priorité sur les tronçons très accidentogènes. Le tronçon n'est pas classé aujourd'hui comme tel, malgré les accidents que nous avons tous pu voir, en particulier dans le virage.

C'est pourquoi, nous (la Commune) souhaitons constituer un dossier listant les accidents sur la Brosse. Merci à tous d'y contribuer : dates, circonstances, photos, et de transmettre ces éléments en mairie car ceci ne peut qu'appuyer la prise en compte de nos demandes.

La mise en place de radars répressifs est de la responsabilité des services de l'Etat, mais les demandes sont très nombreuses, le niveau de trafic sur la D91 ne semble pas classer une telle demande comme prioritaire. **D'où l'importance de la campagne de mesures de trafic et du dossier que nous sommes en train de constituer.**

Le Conseil Départemental indique cependant que les radars pédagogiques ont une influence sur le comportement des usagers de la route.

Le Conseil Départemental nous prête un radar pédagogique afin que nous puissions en évaluer les effets avant tout investissement communal. C'est ce qui est fait sur une période de 2 semaines, début février 2016, une semaine dans un sens, une semaine dans l'autre.

Rappelons maintenant qu'il a fallu plus de 10 ans pour obtenir l'aménagement du rond-point au carrefour RD91/RD46.

La Commune souhaite avoir des premiers résultats rapidement. Sortir de la Brosse le matin ou le soir est invivable et trop dangereux. Il faut donc distinguer les actions long terme des actions court terme, compatibles des investissements de l'état.

A court terme, les premières mesures envisagées sont les suivantes :

- **La mise en place du panneau d'entrée / sortie de l'agglomération sur la RD91 au droit de la Brosse**, afin de changer le classement en agglomération. C'est une décision du maire et du Conseil Municipal. Dans ce cas,
 - les pouvoirs de police sur le tronçon classé en zone d'agglomération incombent au maire ;
 - la mise en place de la signalisation et son entretien sont à la charge de la commune ;
 - l'entretien de la chaussée reste du ressort du département.

Habituellement, il est inutile de doubler le panneau d'entrée d'agglomération par un panneau de limitation à 50km/h, le panneau d'agglomération valant limitation. Cela sera néanmoins nécessaire ici pour marquer la différence de vitesse.

Dans un premier temps, le Conseil Départemental indique que descendre la limitation de vitesse à 50 km/h n'apporterait probablement aucun changement au comportement des usagers, compte tenu notamment de l'absence de perception d'un bâti de part et d'autre de la route. Il faut accompagner cela d'éléments « tangibles » pour réduire la vitesse. Et, des travaux dits « lourds » comme un rond-point, une chicane ne sont pas envisagés à ce jour (cf plus haut).

En ce qui concerne le bruit, le Conseil Départemental indique que, vu la nature du revêtement actuel, que son remplacement n'apporterait pas une réduction de bruit significative (0,5 dB(A)). Le revêtement actuel procure une sensation d'inconfort pour l'automobiliste qui doit, normalement, réduire de fait sa vitesse. En conséquence le Conseil Départemental ne peut l'envisager.

Les murs anti-bruit sont aussi considérés par le Conseil Départemental comme contradictoires avec la demande de changement de panneau d'entrée en agglomération car ils isoleraient davantage le hameau, en retirant la notion d'agglomération.

- **La mise en place d'un passage piéton** : de nombreux piétons traversent la route, dont des enfants qui se rendent à l'école du village par le chemin qui traverse la forêt.
- Des **panneaux indiquant la traversée de personnes dont des enfants**.
- Ceci, associé à des **radars pédagogiques**, dont on pourra évaluer les effets par le prêt en cours.
- A cela, il faut associer un **dispositif en amont**, de chaque côté pour « prévenir » et sous réserve qu'il n'élève pas le niveau de bruit. Avoir une bordure délimitant la chaussée peut parfois avoir plus d'influence sur le comportement d'un automobiliste (qui a peur pour ses pneus) que des mesures d'information et de répression ...

Suite aux différentes discussions, le Conseil Départemental étudie un projet qui combine ces demandes, tout en restant compatibles de ses budgets et d'une mise en place rapide. Il revient vers nous mi-mars 2016.

Toutes ces actions doivent être concertées et coordonnées avec le Conseil Départemental qui nous a demandé de temporiser notre décision de mise en place du panneau d'entrée / sortie d'agglomération, en attente des résultats de son étude.

En attendant, la commune a demandé à la Gendarmerie d'intervenir plus régulièrement sur le site.

A plus long terme, il faut aller plus loin, examiner d'autres solutions et les mesures de trafic réalisées par la Conseil Départemental seront importantes pour cela et :

- Classer la commune dans le PPBE.
- Avoir une vraie solution pour entrer et sortir de la Brosse en toute sécurité avec un rond-point, des feux, un radar « répressif » par exemple.
- Limiter le bruit induit par la circulation.

*Danielle Tacyniak
1^{ère} Adjointe et Vice-Présidente de la Commission Travaux*

Le rond-point

« Le rond-point » est-il maintenant achevé ? ... Non, il reste à réaliser le chemin permettant aux habitants du Hameau de Vaumurier et à tous les piétons de descendre vers le centre du bourg.

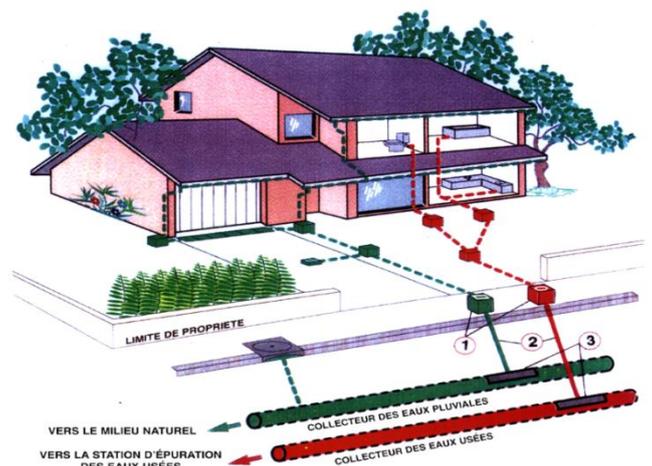
Le Conseil Départemental nous indique que cela sera réalisé au printemps.

Au bourg : l'assainissement, enfin ?

Les études préalables ont été lancées en septembre 2015. L'ordre de service signé, le groupement de sociétés avec son mandataire JFM Conseils ont commencé à contacter les habitants du bourg pour un relevé de l'assainissement non collectif des habitants ainsi que pour en définir le raccordement et sa boîte de connexion sur la voie public. La société Hydratec en charge de la réalisation des relevés, a pu rencontrer déjà la moitié des habitants. Les autres seront contactés sous peu ou l'ont été. Il est vivement conseillé de répondre à cette invitation afin de faciliter le raccordement.



Simultanément, depuis maintenant deux mois, les Saint-Lambertois voient apparaître des graffitis fort bizarres dans les rues. Qui tag alors tout le bourg impunément ?



Ce sont les agents d'Abrotec qui répertorient tout d'abord le positionnement des réseaux dans le sous-sol de nos rues : téléphone, eau potable, eau usée et pluviale, électricité etc.

Ces relevés seront complétés ultérieurement par quelques carottages pour connaître la nature des sols avant percement des tranchées.

Les appels d'offre seront lancés sur la base de ces relevés.

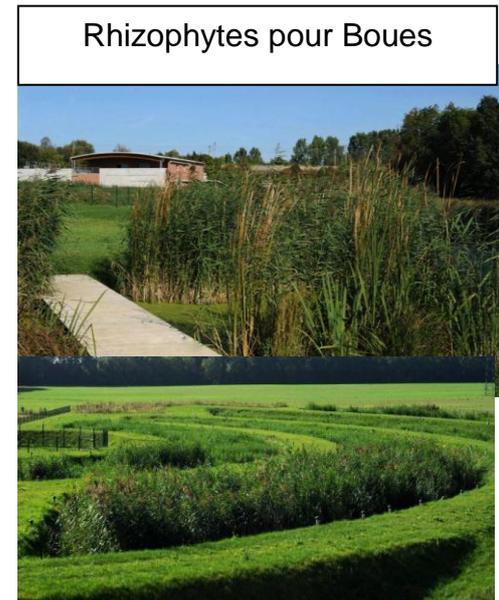
➤ Station d'épuration d'eau :

Le dossier de la station d'épuration du village se déroulera sous la Maitrise d'Ouvrage du SIAHVY. L'ordre de service pour le démarrage des études de la station d'épuration a également été lancé en septembre 2015. La maîtrise d'œuvre de ces études a été attribuée aux entreprises Segic/ Entech.

Dans un premier temps il est nécessaire de définir le niveau de rejet afin de valider le dossier « Loi sur l'eau », de lancer les dossiers de demandes de subventions, de valider l'implantation et la parcelle prévue pour la construction (Saint-lambert est en site classé et les zones humides sont protégées).

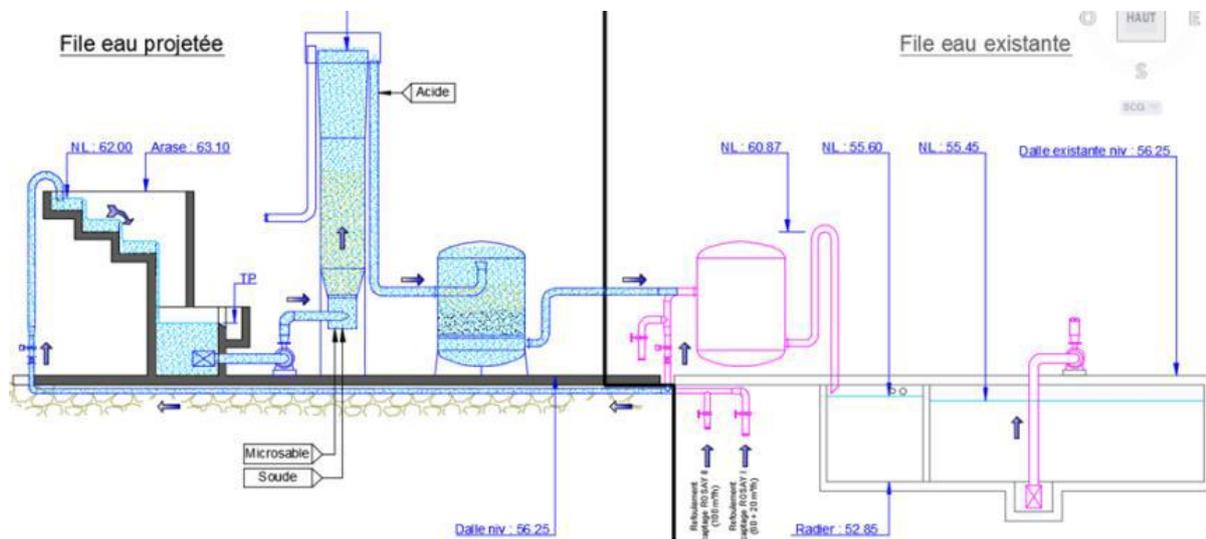
Le niveau de rejet souhaité conditionne la capacité de traitement recherché et a permis d'arrêter le choix du type de traitement. La capacité de la station a été réévaluée à 700 EH (EH = équivalent habitant). Le débit journalier arrêté par le Maître d'Oeuvre guidera en partie le choix de la technologie à retenir. Le réseau sera séparatif : les eaux usées seront traitées par la station et les eaux pluviales séparément.

Comme pour les réseaux d'assainissement, la suite sera la poursuite des étapes d'un appel d'offre classique : l'établissement d'un cahier des charges complet permettant de consulter des entreprises, de faire le choix d'un lauréat, entamer les travaux... Rien n'est arrêté définitivement pour le moment, ci-contre une photo illustrant le type d'intégration paysagère envisageable.



➤ Eau potable :

Le SIRYAE (notre syndicat des eaux) a attribué le marché de décarbonatation des eaux potables des usines des BIMES et de ROSAY à la SAUR qui recevra sous peu l'ordre de service pour démarrer les études. Le dossier est bien avancé et l'eau potable de la commune devrait être moitié moins calcaire d'ici à l'automne 2017. A vos gants de toilettes, il faudra frotter plus avec l'eau adoucie ... !



Ci-dessus le schéma de procédés de l'usine des BIMES.

Oliver Hänel
Vice-président de la commission Assainissement

Forêt régionale de Port-Royal des Champs : travaux d'abattage, près du Vallon de la Misère

Des travaux d'abattage vont avoir lieu cet hiver sur le versant sud de la vallée de la Misère, au sud-est de la forêt de Port Royal, sur une partie de la parcelle 3 située à proximité du vallon de la Misère (non loin du parking). L'opération concerne un peu moins de 9 hectares, sur 12,57 hectares au total.

Les arbres (chênes, charmes et châtaigniers) destinés à être coupés sont reconnaissables à la marque de peinture rouge apposée sur leur tronc.



Amélioration et régénération des peuplements

L'essentiel des coupes qui vont être réalisées (sur 7,94 hectares) sont des coupes dites « d'amélioration » ou « d'éclaircie ». Elles visent d'abord, à l'intérieur des peuplements, à favoriser la croissance des arbres les plus vigoureux et de meilleure qualité, par élimination des arbres les moins beaux, qui peuvent les gêner dans leur développement. Cette sélection permettra également de conserver des arbres capables de résister aux intempéries (vent, sécheresse, attaques de parasites).

Sur les 0,43 hectares restants, ce sont plutôt des coupes dites de « régénération » qui vont être effectuées. L'objectif est d'abord de renouveler les peuplements avant 2028, échéance de l'aménagement forestier (voir encadré). Il s'agit dans ce dernier cas de supprimer les arbres arrivés à maturité mais encore valorisables d'un point de vue économique, pour garantir de meilleures conditions de croissance aux jeunes semis (plus de lumière au sol, davantage d'eau) en favorisant la germination des graines de châtaigniers et de chênes ou les rejets.

Les arbres dépérissant situés loin des chemins et présentant un intérêt écologique particulier (arbres à cavité pour les oiseaux, arbres morts pour les insectes...), seront volontairement laissés sur pied.

Destination des bois

Selon la qualité du bois récolté, certaines grumes fourniront du bois d'œuvre (charpente, menuiserie...), les autres du bois d'industrie (confection de panneaux de particules, papeterie...) et d'autres encore, du bois de chauffage, débouché important dans ce secteur.

Une forêt certifiée

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de gestion responsable de la forêt régionale de Port-Royal-des-Champs, pour laquelle l'AEV a obtenu à la fois la certification FSC® et la certification PEFC™. Le bois produit portera l'une ou l'autre de ces certifications, selon le souhait du fabricant de l'objet final.

Ces labellisations engagent le propriétaire et gestionnaire à respecter plusieurs règles permettant d'exploiter la forêt, d'assurer sa régénération, son entretien et son ouverture au public tout en préservant les espèces animales et végétales. A ce titre, la forêt fait l'objet, chaque année, d'un contrôle rigoureux.

Une feuille de route pour planifier les opérations sylvicoles : l'aménagement forestier

Sur la propriété régionale de Port Royal (291,4 hectares), l'Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire, s'applique à offrir aux promeneurs un accueil de qualité tout en veillant à valoriser la biodiversité du site et assurer la pérennité de la forêt.

Pour renouveler la forêt, l'AEV dispose d'une feuille de route, présentée par l'AEV aux maires de Magny les Hameaux et Saint Lambert: l'aménagement forestier. Il s'agit d'un document officiel, rédigé par l'Office National des Forêts (ONF) en lien avec l'AEV, validé par le Préfet des Yvelines, pour les 17 années à venir (2011-2028). Il planifie les opérations sylvicoles à mettre en œuvre sur l'ensemble du massif conjointement aux travaux d'aménagement réalisés pour l'accueil du public et ceux pour la valorisation des richesses écologiques.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr



Patrick Merhand
Délégué suppléant au PNR

Les transports – STIF Syndicat des Transports Ile de France – Nos transports pour les écoles

Nous avons rencontré le STIF à deux reprises cette année.

Nous, c'est-à-dire Jean Pierre de Winter, Maire de Dampierre et Président de la commission transports de la CCHVC, Florent Boissel, conseiller municipal de Choisel, et Danielle Tacyniak, 1^{er} adjointe. C'est en effet par le canal de la Communauté de Communes que le STIF accepte de nous recevoir. Ce n'est pas facile de les rencontrer, et encore moins à l'échelle de la commune.

Nous sommes les plus déshérités dans la CCHVC et sommes mis en « priorité » sur ce sujet : en septembre 2014, 57 enfants vont au collège ou au lycée, seul le besoin de 19 d'entre eux est rempli par la ligne 3931 qui dessert Saint-Lambert.

Il y a donc **incapacité pour 38 élèves** cette année d'aller et venir normalement dans leurs établissements scolaires à St Quentin en Yvelines avec les lycées Emilie de Breteuil (lycée PUBLIC d'affectation), Descartes et Villaroy, le lycée professionnel et le lycée hôtelier et les autres établissements comme le lycée franco-allemand à Buc (5 élèves).

Le travail que nous avons réalisé au sein de la Communauté de Communes nous permet d'en faire remonter les besoins et bien sûr appuyer ceux de la population de St Lambert.

C'est un travail de longue haleine, mais nous ne lâcherons pas ...

A noter qu'au travers de la CCHVC et de sa commission transport, nous nous équiperons d'un véhicule électrique qui sera stationné sur le parking face à l'hôtel. L'installation doit se faire courant premier semestre 216. Ceci sera associé avec un service de co-voiturage établi à l'échelle de la CCHVC. Les modalités d'utilisation du véhicule électrique comme du service de co-voiturage seront communiquées bientôt.

*Danielle Tacyniak
1^{ère} Adjointe – Conseil Communautaire de la CCHVC
Commission Transports CCHVC*

Une rénovation en coopération avec les élèves de l'ITEP



photo Fabrice Couvé

C'est à l'automne 2015 que la vierge de la Brosse, sculptée il y a une trentaine d'années par une habitante, Madame de Saint-Blanquat, a pu retrouver tout son éclat et veiller à nouveau au croisement de la rue des Champs et de la rue de la Ferme.

Ayant subi les outrages du temps et des intempéries, la statue est partie dans les ateliers de l'ITEP auprès des jeunes qui se sont distingués dans sa magnifique restauration. De retour après quelques semaines, elle a pu retrouver sa place, à l'abri sur son socle en bois lui aussi réparé puis vernis, et initialement réalisé par Jacques Mengel-Touya.

Toutes nos félicitations à ces jeunes et à leur encadrement.

*Béatrice Guibert
3^{ème} adjointe*

Notre Plan Local d'Urbanisme : statut

Nous avons proposé à 2 autres communes de notre intercommunalité dont les « profils » sont très proches, de faire un appel d'offre commun auprès de bureaux d'études, pour la réalisation du PLU.

Avec Senlisse et Milon la Chapelle, nous avons retenu CITTANOVA, bureau d'études qui a déjà travaillé pour d'autres communes du PNR.

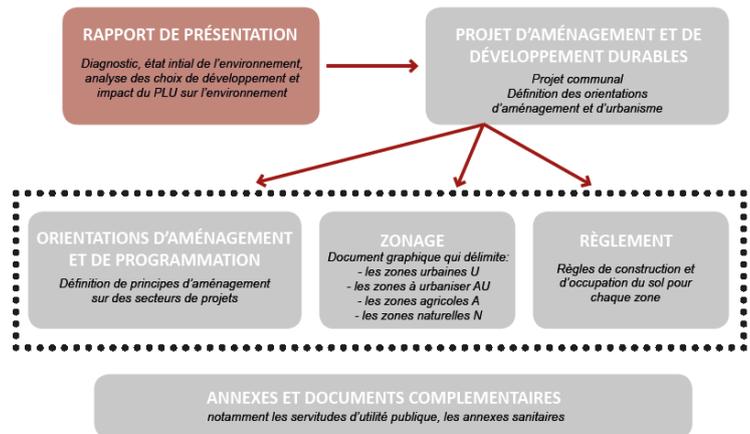
Après une visite de découverte sur le terrain et une première réunion de travail, le « bilan diagnostic » est présenté ce mois-ci par CITTANOVA aux conseils municipaux et aux personnes publiques associées.

Une réunion publique sera proposée le jeudi 9 juin à l'ensemble des habitants de St Lambert.

Les réflexions sur l'avenir de la commune portent entre autres sur la mixité fonctionnelle, le développement de la mobilité durable, la maîtrise de la consommation foncière (maintien du périmètre actuel), la préservation des espaces et paysages naturels et la réalisation de la trame verte et bleue, le développement des communications numériques.

Le dossier devra être validé par l'état pour l'été 2017.

LES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN PLU



Bernard Gueguen
Maire

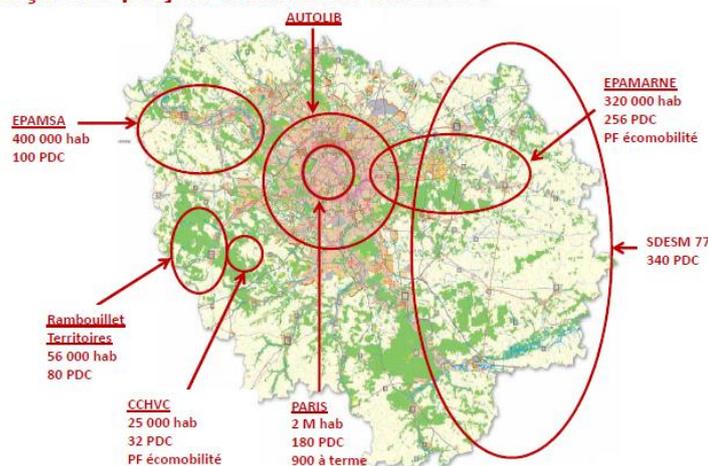
La CCHVC, notre intercommunalité

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse peut travailler sereinement !

La loi Notre a clarifié la situation et nos 25 000 habitants peuvent être rassurés sur l'avenir de notre vallée.

Nous avons reçu le rapport du schéma de mutualisation du bureau d'études KPMG après les diverses enquêtes effectuées auprès des acteurs de la vallée de Chevreuse. Il reste à définir notre projet de territoire, une spécificité « vallée de Chevreuse », outre notre environnement dans le Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. C'est ce que nous préparons avec ce même bureau d'études.

Aperçu des projets franciliens en 2015 :



Entre temps, un projet d'Ecomobilité a été lancé par la Région et l'ADEME et nous avons adhéré à ce programme.

La commune de Saint Lambert des Bois bénéficiera d'un véhicule électrique qui sera stationné sur le parking face à l'hôtel. L'installation doit se faire courant premier semestre 216. Les modalités d'utilisation, forts simples, seront communiquées entre temps.

Cette initiative, je l'espère, satisfera nos écologistes !



REPORTAGE : LA CLINIQUE EQUINE DESBROSSE

Nous avons rencontré **Monsieur Roland Perrin, vétérinaire et associé**, qui nous a fait découvrir **la Clinique Equine Desbrosse**, située 18 rue des Champs à la Brosse.

Nous, c'est-à-dire Anne le Martret, Lauren et Danielle Tacyniak, cela faisait longtemps que nous souhaitions réaliser un article sur la clinique équine pour notre « Petit Journal », sans en avoir l'occasion.

Lauren avait préparé une petite liste de questions.

Lauren Tacyniak : Quand la clinique équine Desbrosse a-t-elle été créée ?

Roland Perrin : La clinique s'est d'abord établie à Versailles, Henri Desbrosse y traitait tous les animaux, chevaux, bovins. Puis son fils, Francis Desbrosse, s'est consacré aux chevaux, en installant une clinique au Mesnil St Denis – je suis arrivé en 1985 – et **la clinique a emménagé en 1989 à la Brosse**. Mais la clientèle date d'avant la guerre. Notre répartition était la suivante : M. Desbrosse soignait plutôt les trotteurs et moi les chevaux de sport. M. Desbrosse est parti à la retraite il y a environ 8 ans, et nous sommes maintenant deux associés, **Laurent Brogniez et moi**, et nous nous sommes vraiment concentrés sur les chevaux de sport. Nous soignons évidemment aussi les chevaux et urgences de proximité.

M. Desbrosse a été un grand novateur dans notre profession et particulièrement dans l'examen du cheval boiteux. Lorsqu'il est parti à la retraite, nous avons souhaité appeler l'établissement : « Clinique Equine Desbrosse », avec son accord bien sûr.

LT : Est-ce vrai que des gens du monde entier viennent vous consulter ?

RP : Oui, car nous avons une **spécialité en soins de chevaux de sport de haut niveau** : saut d'obstacle, dressage ... et **nous sommes sollicités pour donner des soins dans le monde entier**, en Europe, à Dubaï, etc. Aujourd'hui les chevaux sont de grands voyageurs : un cheval peut aller à Shangaï, Miami, revenir à Paris, et nous pouvons intervenir dans le monde entier. Notre avis est même sollicité par vidéo envoyée sur Smartphone ! En France, outre les chevaux de saut d'obstacle et de dressage, nous intervenons également sur des chevaux quater horse, de complet, des chevaux de polo, de spectacle.

LT : Quel est l'effectif de la clinique ?

RP : Nous sommes deux vétérinaires : Laurent Brogniez et moi, et suivant l'intensité du travail, nous prenons des compléments. Nous avons deux vétérinaires assistants, un auxiliaire spécialisé vétérinaire et deux assistantes. Nous déléguons une partie de la gestion quotidienne des boxes et le nettoyage des locaux administratifs à des sociétés extérieures, mais **nous réalisons nous même le nettoyage approfondi des boxes et des locaux de soins**. Nous avons un programme de lutte contre les maladies infectieuses de l'hôpital et nous respectons des règles de biosécurité très strictes.

LT : Combien de chevaux soignez-vous ?

RP : Nous soignons environ **8 à 15 chevaux par jour, 5 jours par semaine**. Nous assurons aussi un service d'urgence et nous sommes deux vétérinaires à prendre l'avion pour aller dans le monde entier soigner des animaux. Pour certains de nos clients étrangers, nos rapports sont produits en anglais mais, si nécessaire, nous les accompagnons du même rapport en français, au cas où il y aurait des problèmes d'interprétation de nos actions et des problèmes juridiques, le rapport français faisant foi.

LT : Pourquoi la clinique est-elle connue à l'international ?

RP : L'outil de travail qui a été mis en place à St Lambert est réellement **un outil de haut niveau**. La clinique propose des services de haute qualité : radiographie, échographie, scanner, l'IRM. **Cinq IRM seulement sont installées en France. A la clinique, nous en avons fait l'investissement il y a 4 ans ½ maintenant et avons réalisé 1000 IRM à ce jour. Il faut aussi savoir que nous avons été la 1ère clinique au monde à utiliser un scanner comme aide à la chirurgie des fractures du cheval.**

Les gens viennent de toute la France pour faire soigner leurs chevaux, nous avons en ce moment même quelqu'un qui vient de Strasbourg.

M. Francis Desbrosse a été très innovant, c'est le père de l'examen orthopédique en France : comment examiner un cheval qui boîte, comment le traiter ... Il a créé une démarche originale d'examen orthopédique, c'est cette compétence qui est reconnue et qui s'exporte.

Nous avons également été innovants avec la **mise au point de nouvelles chirurgies** chez le cheval comme par exemple une chirurgie mini invasive du dos.



REPORTAGE : LA CLINIQUE EQUINE DESBROSSE

Nous faisons aujourd'hui de la **R&D (Recherche & Développement)** au sein de l'établissement, ce qui est là aussi unique pour une clinique équine.

Nous avons également un patrimoine technique avec environ **2000 fiches techniques dans tous nos domaines de compétences** qui sont la propriété de la Clinique.

Nous visitons ensuite les locaux avec M. Roland Perrin.

RP : Nous utilisons régulièrement du **matériel normalement réservé à des hôpitaux « humains »** : c'est le cas de notre programme de lecture des images médicales qui a été le premier à être installé en France avant même sa mise en place en médecine humaine.

Sur notre aire d'examen orthopédique, nous avons un **macadam spécial** avec des graviers pour l'examen des chevaux boiteux



Nous avons des **boxes de soins intensifs**, avec tout le matériel nécessaire. Chaque box est équipé d'une caméra, ce qui nous permet de voir certains symptômes de chevaux en coliques, à côté desquels nous pourrions passer sans cette surveillance.



Merci à M. Roland Perrin et à la Clinique Desbrosse pour leur accueil !



Dr Roland PERRIN

Docteur Vétérinaire

Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaire (DESV) en Chirurgie équine

Diplôme du European College of Veterinary Surgeon (ECVS)

Membre de l'Académie Vétérinaire de France



Dr Laurent Brogniez

Docteur Vétérinaire, spécialiste en radioprotection



Pour en savoir plus : <http://www.cliniquedesbrosse.fr/>



A NOTER DANS VOS AGENDAS

L'Association Sportive



Les cours de tennis et de pilates font de nouveau le plein cette année, et le terrain de Beach-volley devrait être remis en état pour la saison dès le printemps.

L'Association Sportive étudie également le projet de proposer, avec l'école du village, des cours de tennis aux enfants qui le souhaitent. Nous vous tiendrons au courant.

Cette année, le bureau de l'association a été partiellement renouvelé : Jasmine Flament prenant les fonctions de trésorière et Catherine Mehrand, celles de Secrétaire.

Quelques rappels :

- Les adhérents à l'association sportive de Saint-Lambert ont un accès prioritaire aux cours de **tennis couverts** du SIVOM à Chevreuse le dimanche matin.
- La réservation des cours se fait sur le site : <https://ballejaune.com>
- **La fête du sport, ouverte à tous les habitants, sera organisée cette année le 18 juin**

*Marion HUMEAU, Présidente
et le Bureau de l'Association Sportive*

Commission Culture

➤ Exposition des artistes de Saint-Lambert-des-Bois



Pour sa toute première édition, l'exposition des artistes de Saint-Lambert, organisée au printemps dernier, a remporté un franc succès, tant par le nombre et la qualité des exposants que par l'enthousiasme des visiteurs !

Si certains de nos artistes disposent déjà d'une certaine notoriété, ce fut pour beaucoup d'entre nous et pour les visiteurs des alentours l'occasion de découvrir diverses expressions artistiques : du figuratif à l'abstrait, des natures mortes aux sculptures et terre et de fer et bien d'autres encore, une mise en lumière de talents nombreux et variés ».

Devant un tel succès, nous prévoyons de renouveler cette initiative et afin d'impliquer davantage notre village, il a été proposé aux enfants de l'école de participer à l'édition 2016 en exprimant toute leur créativité artistique dans un espace qui leur sera spécifiquement dédié et sur un thème qui leur sera très prochainement dévoilé.

Alors, petits et grands, pour les 28 et 29 mai 2016, tous à vos plumes et pinceaux !

Nous pouvons dès à présent vous préciser que les artistes souhaitant exposer pourront s'inscrire entre le 4 avril et le 2 mai (en Mairie – Commission Culture – Evelyne Rosay, evelynerosay@aol.com). Les formalités et conditions de participation vous seront précisées sur le site de St Lambert.



➤ Concert de Printemps

En partenariat avec le Lions Club de la Vallée de Chevreuse, la Commission Culture de St Lambert a souhaité organiser un *Concert de Printemps* dans l'optique de promouvoir de jeunes talents, issus des meilleurs conservatoires nationaux de Paris et Lyon.

Nous vous invitons dès maintenant à réserver le **dimanche 10 avril 2016, à 17 h 00** à l'église de St Lambert et venir assister à la prestation du « *Duo Manora* » composé de **Clara Izambert et Alexandra Luiceanu**, harpistes, qui nous proposeront un récital, en solo et duo, d'une extrême qualité.



Vous retrouverez très prochainement la programmation et toutes les informations concernant ce concert sur le site de St-Lambert.

➤ CALISTO 235 : « Festival : Nomade, musiques en liberté »



« L'association Calisto 235, que nous soutenons depuis de nombreuses années maintenant, est principalement connue à Saint-Lambert pour son activité culturelle et musicale et notamment le festival « **Nomades, musiques en liberté** » qui se déroule tous les ans en novembre. En 2015, le « **Quatuor BALKANES** », ensemble vocal féminin a capella, ont animé avec une immense gentillesse un atelier vocal avec les élèves de l'école, offrant également à ceux qui le souhaitent l'opportunité de les accompagner en concert le dimanche 15 novembre à l'église. Toutefois, les événements tragiques du 13 novembre ont malheureusement entravé cette représentation qui a dû être annulée en association au deuil national.

Les représentations des 20 et 22 novembre de la « **Cie Divague** » et du « **Duo Heure Exquise** » au Manoir de Sauvegrain ont pu être maintenues avec succès.

Pour ne pas rester sur une impression d'inachevé, le « **Quatuor BALKANES** » nous fera le plaisir et l'honneur de revenir en 2016 et nous profiterons également cette année d'une programmation tout aussi privilégiée avec la venue de **Romain LELEU** ainsi que l'ensemble « **La Rêveuse** » à Port Royal dont pourront bénéficier les élèves de l'école dans le cadre d'un projet de partenariat avec l'Education Nationale et le Musée de Port Royal.

Tout un programme !

➤ CALISTO 235 : « les petits champions de la lecture »



L'association Calisto 235 a participé en 2015 à un projet de lecture à voix haute en Vallée de Chevreuse qui s'adressait aux élèves de CM2 et intitulé « **Les petits champions de la lecture** ».

7 enfants ont participé à ce projet et nous sommes très fiers de compter parmi nous, à St Lambert, le « champion » en la personne de **Joe Pearn** qui participera à la finale départementale du concours le 9 avril 2016 à la Salle Renoir de Louveciennes à 10h et pourquoi pas à la finale nationale à la Comédie Française le 22 juin.

De tout cœur avec lui, nous lui souhaitons bonne chance !

Beatrice Guibert
Membre de la Commission Culture

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Prochains évènements :



Dimanche 13 et 20 mars

Elections législatives partielles

Mme Valérie Pécresse ayant démissionné de son siège de député de la 2nde circonscription des Yvelines à la suite de son élection à la présidence du Conseil Régional d'Île-de-France, des élections législatives partielles seront organisées les dimanches 13 et 20 mars à Saint-Lambert.



Samedi 26 mars

Chasse aux œufs !

L'Association St Lambert en Fête invite les enfants de 2 à 11 ans à une grande chasse aux œufs le samedi de Pâques !

Rendez-vous dans la prairie à côté de la Mairie à 10 h équipés d'un panier ...



Samedi 2 avril

Nettoyage de printemps

Nous vous attendons très nombreux pour le prochain nettoyage de printemps qui sera organisé le samedi 2 avril (départ à 9h45 devant les hangars des services communaux). Une fois les sacs et les remorques dûment remplis, tous les participants se retrouveront autour d'un verre et d'un jeu festoyer joyeusement...



Dimanche 10 avril

Concert de printemps

Nous vous invitons dès maintenant à réserver le **dimanche 10 avril 2016, à 17 h 00 à l'église de St Lambert** et venir assister à la prestation du « **Duo Manora** » composé de **Clara Izambert et Alexandra Luiceanu**, harpistes, qui nous proposeront un récital, en solo et duo, d'une extrême qualité.



Vendredi 27 mai

La Fête des voisins

La prochaine fête des voisins sera de nouveau l'occasion de se retrouver autour des bons petits plats ou friandises apportés par chacun. L'an dernier, les mieux organisés avaient su préparer un barbecue malgré une météo défavorable. Souhaitons que cette fois, le soleil soit au rendez-vous !

Pour participer à la préparation de ces événements, les volontaires sont invités à se faire connaître auprès de Daniel Leroux.





Samedi 28 et Dimanche 29 mai

Exposition des artistes de Saint-Lambert (2ème édition)

Petits et grands, pour les 28 et 29 mai 2016, tous à vos plumes et pinceaux !



Jeudi 9 juin

Réunion publique

Informations sur le PLU



Samedi 18 juin

La Fête du sport

A Saint-Lambert, le 18 juin sera la « journée mondiale de la chaussure de sport ». Rendez-vous autour des terrains de tennis pour les tournois amicaux et autour du Barbecue pour le reste.

Samedi 25 juin

La Fête de l'école

1975-2015 : les 40 ans de l'école de Saint-Lambert !



Cette année sera une année particulière à l'école de Saint-Lambert, puisque nous fêterons les 40 ans de sa création !

Cela fait donc quelques générations de Saint-Lambertois et Saint-Lambertoises qui auront usé leurs fonds de culottes sur les bancs de cette institution si essentielle à la vie de notre village.

Que sont-ils devenus ? Se souviennent-ils ? Nous lançons un grand appel à à témoins et à témoignages pour préparer des festivités qui se tiendront le 18 juin après la fête de l'école !

Envoyez-nous dès à présent vos photos de classe et autres témoignages !



Samedi 17 Septembre

Fête de Saint-Lambert



Disparition



René Finkelstein est décédé le 18 décembre 2015. Né le 16 février 1922 à Paris d'une famille Saint-Lambertoise (Georges Finkelstein, industriel, et Yvonne Damotte), il fut un personnage important du paysage éditorial français en tant que Président de la Commission Carte d'Identité des Journalistes. Il a été Directeur du magazine Panorama chrétien (1945-1961), Directeur général des Editions Fleurus (1955-1960), Membre du Conseil Economique et Social (1981), Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques, Médaille de la France libérée, ...

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Anton, Paul, Adrien LEMAGIE, le 08/06/2015
- Marius, Louis-Emile, Jean-Pierre MOREAU, le 05/09/2015

Décès :

- Michèle VOISIN-FOURNIER, le 03/09/2015
- Philippe PENDELIO, le 10/11/2015
- Michèle BLANCHE, le 23/10/2015
- René FINKENSTEIN, le 18/12/2015

Petites Annonces :

Saint Lambert en Fête recrute !

St-Lambert-en-Fête cherche et a besoin de vos bras (occasionnellement et/ou régulièrement), de vos cerveaux, de vos idées, bref, des volontaires pour poursuivre son activité et l'animation quotidienne de la vie du village. Merci à vous !.

Contact : Daniel Leroux - 06 79 26 94 02 ou saintlambert78470@yahoo.fr

Recherche JH/JF pour soutien scolaire

et accompagnement des devoirs, 1 ou 2 jours par semaine, niveau 5^{ème}

Contact : Mme Vignon, M.Crotto - 06 80 12 02 72 ou 06 09 94 31 75
24, rue de la Ferme, La Brosse, 78470 Saint-Lambert-des-Bois



LOISIRS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - 01 30 60 05 56. Lundi et Vendredi 16h30-18h15, Mardi 16h30 – 18h, Mercredi 14h-17h

PISCINE DE CHEVREUSE - 01 30 52 23 28, tarif préférentiel sous réserve **d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité

ASSOCIATION SPORTIVE : informations auprès de Marion Humeau, au 06 24 12 40 57

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET DES TENTES :

La **SALLE DES ASSOCIATIONS** se loue auprès de la mairie qui fait l'état des lieux entrant et sortant. La Salle peut contenir 60 personnes au maximum ; elle est louée nue et en l'état et doit être rendue propre. Sa location est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

LOCATION DES TENTES :

Pendant la période estivale, la réservation, la location et le retrait des tentes, tables et bancs se fait auprès de Saint-Lambert-en-Fête (Monsieur Daniel Leroux au 01 34 61 66 31 ou 06 79 26 94 02).

Tarifs pour les habitants de Saint Lambert :

Tente blanche = 50 € (4,5x 3m, fermée sur 3 côtés), 1 table (2,20x0,70m) et 2 bancs = 5 €.

Les matériels sont à retirer à l'atelier municipal, après avoir convenu d'un rdv avec Daniel Leroux, avec un véhicule adapté au volume à emporter et avec l'aide de deux personnes. Nous vous demandons de prendre un soin particulier lors de l'utilisation et de la restitution de ces matériels coûteux afin qu'ils puissent être mis à la disposition de tous dans les meilleures conditions.

Une caution par chèque sera demandée à la réservation (500€ pour une tente et 100€ pour une table et 2 bancs).

COLLECTE DES DÉCHETS :

ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES: ramassage des poubelles le **jeudi matin**.

DÉCHETS VERTS collectés le lundi matin, en sacs en papier uniquement, **du 4 avril jusqu'au 12 décembre 2016**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en mairie.

ENCOMBRANTS EN 2016 : prochains passages le **25 mai et le 22 novembre**. Les appareils électriques et électroniques sont à déposer en déchèterie afin d'être recyclés.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer tout déchet vert ou ménager en dehors des lieux réservés : la déchèterie de Magny-les-Hameaux doit être utilisée à cet effet.

DÉCHÈTERIE DE MAGNY : Les jours et horaires d'ouverture sont : lundi, mardi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h15 ; dimanche : de 9h à 13h.

L'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'un badge que vous obtiendrez auprès du Centre Technique Municipal de Magny-Les-Hameaux, 19 rue des Trois Ormes, Hameau de Villeneuve, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 – tél : 01 30 44 52 80

FEUX : Par arrêté préfectoral, il est rappelé que « le brûlage des déchets végétaux (tontes, bois, et ordures ménagères) est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT : Les travaux sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h. Le bruit est autorisé pour les entreprises entre 12h et 14h.



PORT-ROYAL-DES-CHAMPS

Restauration pastorale des anciennes prairies humides pour la préservation de la biodiversité et des paysages

Communes de Saint-Lambert-des-Bois, Magny-les-Hameaux et Milon-la-Chapelle (78)



Une grande partie de cette zone d'étude sera ainsi déboisée et réaménagée en pâturages à partir de l'automne 2016.

Mission financée à 50%



Etant donné l'ampleur et l'intérêt de ce programme sur notre environnement, nous travaillons actuellement à l'organisation d'une réunion publique destinée à tous les habitants du village, en espérant pouvoir l'agrémenter d'une visite sur site, guidée par un expert du parc.

Une occasion unique de mieux comprendre notre environnement.

LA DEVISE DE ST LAMBERT ...

Dans le bulletin n° 66 il a été proposé de lancer un concours afin d'attribuer à St Lambert une devise, quelques mots qui pourraient caractériser notre village et ses habitants et qui permettraient à tout un chacun de s'identifier.

Comme prévu c'est ainsi qu'au cours du dîner à la Fête de St-Lambert le 19 septembre 2015, différentes propositions pour une phrase courte, une expression symbolique, la suggestion d'un idéal ou une règle de conduite, ont été soumises aux convives présents.

A toutes et tous un grand merci pour votre implication car au résultat, a remporté un franc succès et la majorité des suffrages :

« OSER C'EST FAIRE »
(Audere est facere)

Ainsi donc la devise de St-Lambert viendra bientôt compléter les armoiries du village qui ont été créées et dessinées en 1998 par Mme Odile Fernandez-Héraud.

Béatrice Guibert
3^{ème} adjointe - Vice-Présidente de la Commission Jumelage